

Les Sud-Africains partisans des sanctions ne sont pas unanimes. Étant donné que les principaux partenaires commerciaux du pays, tels que le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest, y sont radicalement opposés, on considère que l'application de sanctions globales et obligatoires est improbable. Par conséquent, on se demande s'il y a lieu, dans un premier temps, d'appliquer des sanctions ciblées ou sélectives.

Ce débat a été avivé par l'expérience du désinvestissement. Le pasteur Allan Boesak a exprimé ses craintes en déclarant qu'il souhaitait «des sanctions rapides et efficaces. . . et non un retrait long et fastidieux qui dure cinq, six ou sept ans et, en fin de compte, nous laisse une économie en déconfiture».³

D'aucuns ont également estimé que les syndicats noirs, qui représentent le groupe le plus fort de l'opposition depuis la levée de l'état d'urgence, pourraient être affaiblis par le désinvestissement. Certains universitaires partisans des sanctions ont poussé le débat plus loin, indiquant que l'accent devrait être mis sur des sanctions financières et non commerciales, car des sanctions financières nuiraient moins aux syndicats. Par exemple, les usines pourraient fermer du jour au lendemain si on les privait de leurs débouchés. Les syndicats ont réagi en maintenant leur appui aux sanctions, y compris au désinvestissement, mais ils ont nuancé leur position en exigeant que l'on protège les travailleurs, le cas échéant.

Au sein du mouvement démocratique, beaucoup se sont opposés à des sanctions partielles en affirmant avec force que si l'on déroge à l'appel en faveur de sanctions globales, on risque de miner les pressions extérieures et de créer des échappatoires que le gouvernement sud-africain pourra exploiter. L'isolement total est un appel clair et facile à comprendre, et il représente un objectif simple.

Ce débat revient dans les discussions sur le boycottage culturel, universitaire et sportif qui n'a cessé de s'intensifier au cours des deux dernières décennies. Les adversaires d'un boycottage total ont estimé, avec quelque succès, que le monde extérieur doit maintenir des contacts avec des organisations sud-africaines qui sont opposées à l'*apartheid* et qui travaillent activement pour créer ce que le président de l'ANC, M. Oliver Tambo, a appelé «une Afrique du Sud nouvelle». Des artistes, des universitaires et des avocats qui luttent contre l'*apartheid* doivent être reconnus et aidés dans leurs efforts pour susciter le changement. Les sanctions ne devraient pas porter atteinte aux institutions mêmes qui font partie de l'opposition croissante au système de l'*apartheid*.

La majorité des Sud-Africains favorables à des sanctions reconnaissent qu'il est nécessaire d'identifier des cibles prioritaires. Les sanctions ne sont ni une fin en soi, ni une croisade morale. Elles sont des outils permettant de provoquer un changement pacifique. À cet égard, le choix du moment et de la stratégie est essentiel pour que les sanctions exercent une pression maximale sur le gouvernement et renforcent l'opposition. En même temps, des sanctions obligatoires et globales demeurent l'objectif public et officiel qui unit le mouvement en faveur des sanctions à l'intérieur du pays.

Vers la fin des années 1980, peu de gens remettaient en question la nécessité des sanctions. Beaucoup ont appuyé les embargos sur les armes et le matériel informatique de pointe destinés aux forces de sécurité. De même, la plupart des commentateurs reconnaissent que les sanctions ont influé sur la position du gouvernement sud-africain. D'après le rapport du Commonwealth, «des sanctions partielles ont été un succès partiel».

Au chapitre des succès, citons le processus d'accession de la Namibie à l'indépendance et l'apaisement des attaques sud-africaines contre les pays voisins. Les sanctions ont été utiles de deux façons. Premièrement, en 1988, l'embargo sur les armes a mis les forces sud-africaines et les forces cubano-angolaises à égalité du point de vue militaire, ce qui a augmenté le coût humain de la présence sud-africaine en Angola. Deuxièmement, en étranglant l'économie sud-africaine, les sanctions ont obligé le gouvernement de Pretoria à réévaluer l'occupation de la Namibie et la guerre en Angola, qui lui coûtaient entre 1 et 2 milliards de dollars par an.

Entre 1987 et 1989, l'état d'urgence a permis de réduire le nombre de manifestations noires et la presse occidentale n'a pas pu couvrir l'actualité sud-africaine en vertu de lois de censure, ce qui a contribué à limiter les pressions en faveur de nouvelles sanctions. En même temps, les partisans des sanctions ont renforcé les rangs, surtout au sein des gouvernements du Commonwealth (hormis le gouvernement britannique) et aux États-Unis. La principale base du mouvement favorable aux sanctions, la population locale et l'action civique, est devenue plus forte que jamais et s'est montrée capable de maintenir les pressions sur les secteurs privé et public. Des sanctions généralisées visant le commerce bilatéral avec l'Afrique du Sud ont été appliquées fermement, même dans certains pays où les dirigeants y étaient opposés.

Début 1989, alors que le *Mass Democratic Movement* (MDM) montait de nouveau sur la brèche, il y avait de fortes chances que les pressions en faveur des sanctions s'intensifient. En octobre 1989, le rééchelonnement de la dette privée de l'Afrique du Sud a replacé les sanctions commerciales en tête des possibilités d'action. Dans un rapport adressé aux chefs de gouvernement du Commonwealth, des experts ont mis au point un plan global pour intensifier les pressions en réduisant progressivement les relations commerciales. Comme il fallait s'y attendre, les mesures supplémentaires ont été dirigées contre une cible évidente, à savoir les exportations dites en vrac de produits agricoles et de minéraux non stratégiques tels que le charbon, le fer et les métaux communs. En général, ces produits sont abondants et on peut en trouver facilement ailleurs. Selon les estimations présentées dans le rapport, ces mesures peuvent toucher jusqu'à un tiers des exportations sud-africaines.

De toute évidence, sans la Grande-Bretagne, l'action du Commonwealth aurait une incidence économique restreinte, mais le rapport de cette organisation prouve que le mouvement mondial en faveur des sanctions affine de plus en plus ses choix. Par exemple, en ce qui concerne les exportations vers l'Afrique du Sud, le rapport propose deux mesures, interdire les ventes de matériel informatique et de voitures, qui pourraient être appliquées même par les pays qui se déclarent préoccupés par le sort des Noirs. Dans les deux cas, des emplois réservés aux